

Vertical Bloc®



Les +

- Les différents éléments sont sur la même palette.
- Poids du Vertical Bloc® : 18 kg.
- Matière première 100% naturelle.
- Entièrement recyclable.
- Réduction de la consommation d'eau sur le chantier.
- Moins de déchets.
- Propreté du chantier
- Tolérance dimensionnelle réduite.

Les aciers de chaînage et raidisseurs verticaux

- Zone 0 = 2 Ø 10
- Zone 1a = 2 Ø 12
- Zone 1b = 3 Ø 12
- Zone 2 = 4 Ø 12

Gain de temps à la mise en œuvre

- Une journée à deux hommes suffit au montage de soubassement et à la pose du plancher pour une construction de 100 m².
- Facilité de mise en œuvre des aciers de chaînage et des raidisseurs verticaux quelle que soit la zone de sismicité.
- Faible consommation de béton pour le soubassement : 70 L / m².

STRUCTURES INNOVANTES

Vertical Bloc®



Vertical Bloc®

est un bloc de granulat courant qui permet, associé à un plancher, de constituer un système de soubassement rigide et homogène répondant à toutes les contraintes de sol qui peuvent être rencontrées.

Il dispose d'un avis technique du CSTB n° 16/03-458.



Les avantages



• Montage à sec



• Gain économique :
diminution des aciers



• Moins tributaire
des conditions climatiques



• Optimisation du chantier



• Amélioration des
conditions de travail



• Soubassement + plancher :
un ensemble



• Adaptation simple
au dimensionnement



• Facilité de mise en œuvre



• Gain de temps

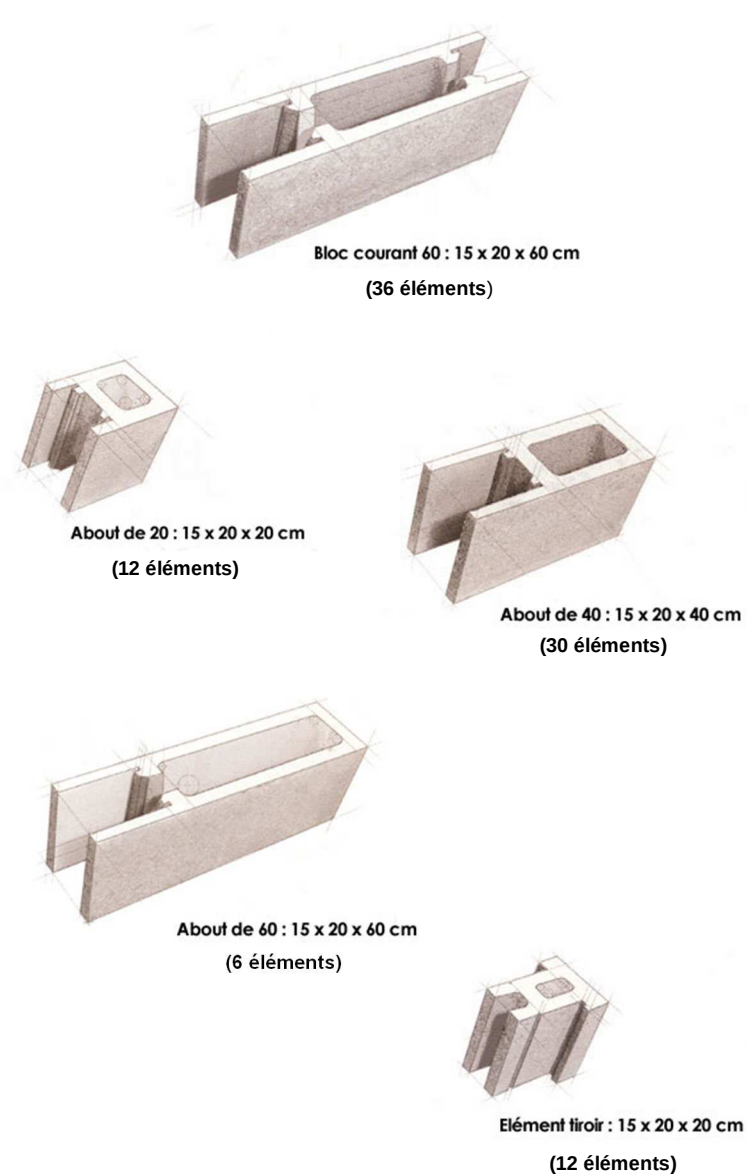


• Pas d'arase étanche

Les différents éléments qui constituent la palette

(au total 102 éléments sur la palette)

L'ensemble de ces différents éléments ainsi que l'élément couissant permettent la mise aux dimensions précises du soubassement et/ou du sous-sol.



Le premier rang



Reprenez le point le plus haut de la semelle de fondations. Réaliser une arase au mortier traditionnel dosé au ciment à 350 kg/m³, si nécessaire en positionnant les Vertical Bloc® d'abord aux angles à l'aide d'un niveau laser.



À l'aide d'un cordeau, positionnez les Vertical Bloc® intermédiaires en s'assurant de leur horizontalité.



Terminer le premier rang à l'aide du bloc bouchon si nécessaire.

Les rangs suivants



Mise en œuvre des rangs suivants par empilage à sec en évitant de superposer les blocs bouchons.



Sur le rang qui supporte le plancher, positionnez le premier lit d'acier faisant office de chaînage. La section et le nombre de barres sont fonction de la zone de sismicité. La continuité des barres se fera avec un recouvrement de 50 fois le diamètre.



Enlevez l'ailette de 15 cm qui sera positionnée vers l'intérieur du plancher sur chacun des Vertical Bloc® utilisés en planelles.



Ensuite, positionnez simultanément les Vertical Bloc® utilisés en planelles, ainsi que les poutrelles. L'ailette enlevée permettra de régler l'entraxe de 60 cm transversalement et, longitudinalement, la mise en place des aciers chapeaux en zone sismique et la mise en œuvre du béton.



Ensuite positionnez le deuxième lit d'acier toujours en fonction de la zone de sismicité.



Le Vertical Bloc® rend aisé la mise en œuvre des aciers de chaînage quelle que soit la zone de sismicité.



Les attentes verticales, aux droits des poteaux verticaux, sont réalisées depuis le lit bas des armatures de fondations par des aciers HA remontant de 60 cm au-dessus du plancher, afin de permettre le recouvrement avec les poteaux verticaux réalisés ultérieurement en fonction de la zone de sismicité.



Le remplissage sera réalisé :
- Soit par déversement ou pompe à béton avec un béton de type S4 dont la résistance sera C25/30 et le D_{max} sera au plus de 12mm.
- Soit par pompe à mortier avec un micro béton.